



Soucieuse de préserver et d'améliorer le cadre de vie et le confort de tous les habitants, Saint-Étienne Métropole va procéder à des travaux d'aménagement de la voirie

Période de travaux :
Du
02 Mai 2022
au
06 Mai 2022

Sous réserve d'évolution,
en fonction des conditions
météorologiques et des
aléas du chantier.

Aménagement de la voirie Allée du Pêcher de la Calle

Objectif :

Réfection de la voirie qui est en mauvais état sur l'Allée du Pêcher de la Calle.

Descriptif des travaux :

Première phase de travaux :

- Préparation du support.

Deuxième phase de travaux :

- Mise en œuvre des enrobés de voirie pour renouvellement chaussée.

Impacts sur la circulation

- La circulation interdite sauf riverains sur l'Allée du Pêcher de la Calle;
- Le stationnement sera interdit durant les travaux;
- L'accès des riverains sera maintenu pendant la première phase;
- La circulation sera impossible le jour de la mise en œuvre des enrobés.
- Merci d'anticiper vos déplacements.

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise COLAS

Saint-Étienne Métropole vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour la gêne occasionnée lors de ces travaux.

Contact : Direction de l'Action Territoriale
Territoire de proximité de la Plaine - Tel : 04 77 84 20 16
Mairie de La Fouillouse - Tel : 04 77 30 10 34